



SAINT-RAPHAËL

2024

18 mai

Samedi

FÊTE

du Village

10h à 14h

Au parc du Millénaire
(en face du bureau municipal)

**PRÉSENCE DU MAIRE
ET DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Distribution d'arbres

Jeux gonflables

Visite du nouveau bureau municipal

Food Truck argent comptant seulement

Présence de Raphy

CONTRY



QUÉBÉCOIS

avec DANY ROY
de St-Raphaël



Détails en page 17

2ER MAI : 2E VERSEMENT TAXES

18 MAI : FÊTE DU VILLAGE

1ER JUIN : JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS

7 MAI : PATINS À ROULETTES

19 MAI : GRAND TOURNOI DE JOFFRE

23 JUIN : FÊTE NATIONALE DE SAINT-RAPHAËL

À NE PAS MANQUER

BUREAU MUNICIPAL

Horaire

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13 h à 16h30

Coordonnées

19, avenue Chanoine-Audet Saint-Raphaël, Qc, G0R 4C0

Téléphone : 418 243-2853

Courriel : info@saint-raphael.ca Web : www.saint-raphael.ca

Facebook : Municipalité de Saint-Raphaël

NUMÉROS IMPORTANTS

C.F.E.R..... 418 243-3757

CPE Belle Enfance..... 418 243-3545

Chalet Intergénérationnel..... 418 705-1001

École La Source..... 418 243-2999

Maison Des Jeunes 418 243-3457

Permis de feu 418 243-2853

Pharmacie..... 418 243-2040

SAAQ - bureau d'immatriculation.. 418 243-3526

Bibliothèque..... 418 243-3437

Calendrier des dates de tombé du journal

Éditions	Dates de tombées	Distribution
Juin	15 mai	Fin mai
Juillet	15 juin	Fin juin
Août	15 juillet	Fin juillet

Merci de faire parvenir vos textes et vos images à
loisirs@saint-raphael.ca

Ce bulletin municipal d'informations est entièrement réalisé, publié et distribué par la Municipalité

Informations : 418 243-2853 poste 105
loisirs@saint-raphael.ca

Rédaction : Municipalité

Collaboration : Services municipaux et organismes
Infographie et impression : Creaphiste



Bonjour à tous,

J'aimerais vous dire que je me sens privilégié que vous veniez en plus grand nombre que bien d'autres municipalités. Je suis allé à d'autres endroits et j'ai constaté qu'il y a des endroits restreints à 5 ou 6 personnes, locaux trop petits et difficiles d'accès.

Je vais vous parler dans un premier temps des fêtes des 175 pré-vous pour 2026.

Nous avons déjà lancé une publication dans le journal et sur les réseaux pour avoir des bénévoles. J'ai déjà rencontré des gens intéressés et nous allons former un comité pour déterminer l'ampleur et préparer une programmation.

J'aimerais que vous vous prépariez déjà à embellir le village. Gardez les terrains propres, rafraîchissez les bâtiments, soyons fiers de nous. Pour notre part, nous allons entretenir nos parcs, nos terrains et les animer pour que vous soyez fier de votre municipalité. Nous allons souvent, pour les deux prochaines années, vous faire des rappels et je vous fais confiance pour faire circuler l'information.

Aussi dans le même contexte d'embellissement, je peux vous annoncer aujourd'hui, à la suite d'une question souvent posée, que nous allons avoir un enseigne de diffusion à l'entrée du village.

Le mois prochain, nous serons en mesure de vous présenter le projet avec des données spécifiques, des chiffres, des photos, l'emplacement, des dates et surtout vous annoncer qui sont les donateurs. Il s'agit d'un cadeau fait à la municipalité en hommage aux bénévoles, et en partenariats avec nous.

Aussi, toujours dans un souci d'embellissement et de service, nous allons faire un toit de pétanque. Nous vous présenterons le projet plus en détail plus tard. Nouvelle action pour les VR, il y aura maintenant une station de pompage.

Finalement, dans le but d'améliorer le service et la qualité du journal, il y aura deux impressions ce mois-ci.

Je vous invite à remplir le formulaire d'abonnement GRATUIT afin de recevoir ce dernier en format papier, mais tenez en compte qu'il est déjà offert gratuitement aux emplacements suivants :

- Site web de la municipalité
- Page Facebook de la municipalité

Donc vous voyez, quand on a les bonnes personnes aux bons endroits, ça va beaucoup mieux.

Je m'implique quotidiennement à l'intérêt communautaire et je vous remercie de me faire confiance.

LISTE DE PRIX

Tarifs applicables par le Service des Loisirs TARIFS DE LOCATION DES PLATEAUX*



Municipalité de
Saint-Raphaël

Plateaux	TARIF (AVANT TAXES)
Petite salle	40,00\$ / heure 120,00 \$ / jour
Grande salle <u>sans</u> accès à la cuisine	50,00 \$ / heure 150,00 \$ / jour
Grande salle <u>avec</u> accès à la cuisine	85,00 \$ / heure 175,00 \$ / jour
Cuisine seulement	25,00 \$ / heure 75,00 \$ / jour
Accès au bar	40,00 \$ / jour
Service de montage / démontage de salle	50,00 \$ 1 à 50 pers. 100,00 \$ 51 pers. et plus
Projecteur	50,00 \$/ jour
Bureau dans l'édifice communautaire	20,00 \$ / heure 75,00 \$ / jour 200,00\$ / mois
Salle de conférence – édifice communautaire	40,00 \$ / heure 120,00 \$ / jour
Gymnase en dehors des heures scolaires (À l'exception des organismes avec entente municipale) *	30,00 \$ / heure 100,00 \$ / jour
Terrain de balle (À l'exception des organismes avec entente municipale) *	30,00 \$ / heure 100,00 \$ / jour
Terrain multisports (patinoire, pétanque, volleyball) (À l'exception des organismes avec entente municipale) *	20,00 \$ / heure 80,00\$ / jour
Chalet intergénérationnel	25,00\$ / heure 50,00 \$ / jour
Salle de conférence 2 ^e étage du bureau municipal	30,00 \$ / heure 100,00\$ / jour

*Tarifs pour organismes municipaux à but non lucratifs :
Selon approbation par le conseil du plan d'action annuel et/ou calendrier d'activités. Advenant un changement au plan d'action / calendrier, une nouvelle demande devra être faite au service des loisirs.

Tarifs pour non-résident ou organisation non-affiliée au service des loisirs : Majoration de 50% des tarifs affichés.

Un dépôt de 50 \$ non remboursable en cas d'annulation est demandé lors de la réservation.

La grande salle peut accueillir jusqu'à 280 personnes. Elle est munie d'une scène permanente et d'une cuisine moderne et bien équipée. La location inclut l'accès au système Bluetooth pour la musique et la connexion internet sans fil. Elle n'inclut pas le montage et le démontage des tables, des chaises et autres.

La petite salle peut accueillir jusqu'à 50 personnes. Elle est munie d'une cuisinière, d'un frigidaire et d'un micro-ondes.

La salle de conférence de l'édifice communautaire peut accueillir jusqu'à 50 personnes.

Terrain de balle : Les tarifs incluent l'utilisation des buts, de la chaux, l'accès au chalet intergénérationnel donnant accès aux toilettes, de l'abris du marqueur et la préparation du terrain.

Si nécessaire, le locataire est responsable d'obtenir et de présenter, avant la remise des clés, une copie de son permis de réunion et, le cas échéant, du permis de boisson, ou tout autre permis exigible par la loi.

Inscription à l'abonnement du journal local de la municipalité de Saint-Raphaël : FORMAT PAPIER

Dans l'objectif de réduire les coûts de production du journal ainsi que de réduire notre empreinte environnementale, la municipalité offre maintenant son journal papier, sous forme d'abonnement. Ce dernier est totalement gratuit, mais nécessite un abonnement afin de faire imprimer le nombre minimal requis. Il est toutefois à considérer que le journal sera disponible au bureau municipal et dans d'autres installations de la municipalité.

1- Quel est votre prénom et nom ?

2- Quelle est votre adresse postale ?

3- Quel est votre numéro de téléphone ?

Si vous répondez à ce formulaire en format papier, merci de le retourner dans la chute à courrier du bureau municipal. Il est aussi possible de remplir votre abonnement en contactant le service des loisirs au 418 243-2853 poste 105 ou via le courriel suivant : loisirs@saint-raphael.ca



Municipalité de
Saint-Raphaël

À noter : Le journal local est déjà offert, tous les mois, en format électronique sur le site web et la page facebook de la municipalité de Saint-Raphaël.

Sondage sur l'avenir de l'ÉGLISE de Saint-Raphaël



L'église de Saint-Raphaël, un élément important de notre communauté, est de moins en moins réquentée par ses fidèles et elle en souffre financièrement. Face à ce constat, un comité de réflexion, qui est formé depuis plusieurs mois, se rassemble pour discuter de l'avenir de l'église et il vous soumet ce sondage afin d'alimenter ses réflexions dans le but de sauver ce bâtiment. Vous avez jusqu'au (date à déterminer) pour nous renvoyer le sondage complété.

Question 1 Croyez-vous qu'il soit pertinent de conserver l'église de Saint-Raphaël?

- Oui Non Ne sais pas

Question 2 Êtes-vous favorable à ce qu'il y ait, tout en conservant le culte, une vocation supplémentaire dans l'église de Saint-Raphaël en vue d'assurer sa sauvegarde?

- Oui Non Ne sais pas

Question 4 Quels types d'activités/services pouvant être mis en place dans l'église vous semblent les plus appropriés et utiles à la communauté de Saint-Raphaël? (Vous pouvez cocher plusieurs cases)

- Activités religieuses/lieu de culte (messes, funérailles, baptêmes, etc.)
- Activités artistiques et culturelles (galerie d'art, théâtre, etc.)
- Activités communautaires et sociales (salle de rencontre ou de réception, café-rencontre, etc.)
- Activités récréatives (yoga, danse, gymnase, etc.)
- Activités économiques, commerciales ou d'habitations (bureaux, logements, restaurant, etc.)

Veillez décrire vos idées :

Questions 8 Depuis combien de temps êtes-vous résident de Saint-Raphaël?

- Moins de 10 ans Entre 10 ans et 25 ans
 Plus de 25 ans

Question 10 Vous pouvez ajouter vos commentaires ici.

Vous pouvez également nous laisser votre adresse courriel ou numéro de téléphone si vous souhaitez vous impliquer ou si vous souhaitez présenter plus en détail un projet pour l'église.

Question 3 À votre avis, y a-t-il des services à Saint-Raphaël qui auraient besoin d'être améliorés ou qui devraient être implantés?

- Oui Non Ne sais pas

Si oui veuillez les énumérer :

Question 5 À quel(s) besoin(s) répond(ent) ce ou ces projet(s) ?

Questions 6: En ne vous imposant aucune limite technique ou monétaire, quel serait votre rêve pour l'avenir de l'église de Saint-Raphaël? Quel projet porter pour la communauté de Saint-Raphaël pourrait-on développer ensemble?

Questions 7 Quel est votre groupe d'âge ?

- 12 ans à 18 ans 19 ans à 35 ans
 36 ans à 50 ans 51 à 64 ans
 65 ans et plus

Questions 9 Quelle est votre participation aux activités de culte et de pastorale?

- Très souvent Souvent
 À l'occasion Rarement
 Jamais

Vous pouvez remettre ce sondage par la poste, dans une boîte de dépôt situé au bureau municipal, à la bibliothèque ou dans la boîte aux lettres de la sacristie de l'église.

Informations postales de l'église de Saint-Raphaël :
86, rue principale, Saint-Raphaël (QC) G0R 4C0

Merci pour vos réponses!

L'avenir de l'église
est entre vos mains!

PRÉPOSÉ À L'ÉCO-CENTRE

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité de la directrice générale, le préposé à l'entretien des parcs voit à la bonne tenue de ceux-ci, et ce, en conformité avec les directives et les objectifs déterminés par l'administration municipale.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS DU POSTE

- Accueillir et contrôler les arrivées des citoyens
- Validation du lieu de résidence du citoyen
- Assurer la distribution des produits récupérés aux bons endroits
- Répondre aux questions et informer les citoyens
- Maintenir le site de l'écocentre dans des conditions impeccables

EXIGENCES PERTINENTES À L'EMPLOI

- Aptitude à utiliser de l'outillage simple;
- Avoir une bonne capacité physique.

QUALITÉS ET COMPÉTENCES

- Travailleur;
- Polyvalent;
- Responsable et disponible.
- Automne;
- Souci du travail bien fait;

CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES

- Durée de l'emploi : temps partiel, d'avril à octobre
- Horaire de travail : Mercredi de 16h à 19h & Samedi de 8h à 12h
- Salaire : à discuter
- Possibilité de combiner avec un poste aux travaux publics pour la municipalité

POUR POSTULER

Veuillez transmettre votre candidature par :

Courriel : info@saint-raphael.ca

Courrier : 19, Chanoine-Audet, Saint-Raphaël, Québec, G0R 4C0

**L'emploi du masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte.*

Ouverture de
L'ÉCOCENTRE
à partir
de mai

TOUS LES MERCREDIS
DE 16H À 19H
ET LES SAMEDIS
DE 9H À 12H





ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

- Sécurité publique (Ex. inondations, alertes météo, pannes d'électricité, avis d'ébullition);
- Travaux publics (Ex. déneigement, fermeture de route, bris d'aqueduc);
- Loisirs, culture et vie communautaire (Ex. périodes d'inscription, événements spéciaux);
- Informations générales (Ex. vidange des fosses septiques, cueillette des ordures, paiement des taxes).

Inscrivez-vous dès maintenant pour être bien informé !

Cordialement,

L'équipe administrative de la municipalité de Saint-Raphaël

Inscrivez-vous dès maintenant

pour recevoir les alertes et notifications de notre municipalité !

Municipalité de Saint-Raphaël | Pour répondre au Règlement du ministère de la Sécurité publique portant sur les procédures d'alerte et de mobilisation en cas de sinistre, nous tenons à informer nos citoyens que nous nous sommes dotés d'un logiciel d'alertes et de notifications de masse pour rejoindre rapidement, massivement et efficacement nos citoyens.

Nous comptons sur votre collaboration pour vous inscrire à ce nouveau moyen de communication. Il y a deux (2) façons très simples de le faire :

- En remplissant le formulaire sur notre site Web, dans la section Plateforme sécurité et loisirs, sélectionnez CITAM : <https://www.saint-raphael.ca/>
- En communiquant directement avec la municipalité au 418-243-2853
- Via le code QR suivant :



Les alertes et communications sont paramétrables. Ainsi, chaque citoyen choisit les alertes et notifications qu'il souhaite recevoir, selon ses préférences. Il choisit aussi la façon dont il veut recevoir ses notifications : téléphone, mobile, SMS ou courriel. Notre municipalité compte utiliser ce logiciel pour informer vous sur les points suivants :



Municipalité de
Saint-Raphaël

TAXATION ANNUELLE 2024

1er versement : 1 mars
2e versement : 1 mai
3e versement : 1 juillet
4e versement : 3 septembre
5e versement : 1 novembre

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

- Directement sur le site de votre institution financière ;
- Au comptoir de service des institutions financières ;
- Par chèque :
 - Par la poste ou déposé dans la chute à lettres du bureau municipal ;
- En personne :
 - Au bureau municipal durant les heures d'ouvertures de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (argent comptant et/ou chèque)

Pour toutes questions, contactez Valérie Bergeron, adjointe à la direction, au (418) 243-2853 poste 102 ou à comptabilite@saint-raphael.ca.





LE PRÉSENT RAPPORT COUVRE LA PÉRIODE DU MOIS DE MARS 2024.

Aux membres du conseil, les Services de sécurité Incendie, de Premiers Répondants et de Sécurité Civile de Saint-Raphaël ont été impliqués dans quelques actions le mois dernier:

Interventions – incendie (8) :

- 2 appels pour bris d'installation électrique
- 1 appel pour une alarme incendie au Medway
- 1 appel pour une fausse alarme au Foyer
- 1 entraide Armagh pour un feu de cheminée
- 2 entraides Saint-François pour un feu de garage agricole et un de résidence
- 1 couverture des municipalités de Saint-François et de Berthier lors d'une intervention majeure

Intervention – premiers répondants (3) :

- 2 appels pour assistance aux ambulanciers lors d'accident de véhicules
- 1 appel pour blessure traumatique

Inspection et entretien :

Durant le mois :

- 4 inspections mécaniques et des équipements ont été effectuées de même que le début de la certification annuelle des bouteilles d'air respirable.

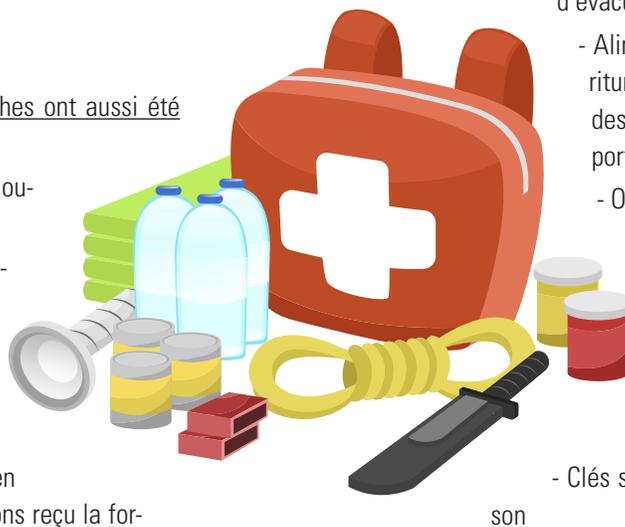
Autres tâches :

Durant le mois de mars, d'autres tâches ont aussi été complétées par les 3 services :

1. Émission de 2 permis de feu à ciel ouvert
2. Réparation du véhicule 619 (compresseur)

Exercices mensuels :

Pour le mois de mars, un exercice de qualification en sauvetage sur glace a été réalisé en plus du maintien régulier de mars dans lequel nous avons reçu la formation sur le sauvetage en dans les ascenseurs en plus de la visite pour le plan d'intervention chez MEC à LaDurantaye, ce maintien a été fait avec les collègues de LaDurantaye.



AYEZ UNE TROUSSE D'URGENCE!

Dans une situation d'urgence, vous aurez besoin de certains articles essentiels. Vous devrez peut-être vous débrouiller sans source d'énergie ni eau courante. Préparez-vous à être autosuffisant pendant au moins 72 heures.

Vous avez peut-être déjà certains des articles nécessaires en votre possession, comme de la nourriture, de l'eau et une lampe de poche à piles ou à manivelle. L'important, c'est de bien organiser votre matériel pour le trouver rapidement. Seriez-vous capable de trouver votre lampe de poche dans le noir?

Veillez à ce que votre trousse soit facile à transporter et que tous les occupants de la maison savent où elle se trouve. Gardez-la dans un sac à dos, dans un sac de sport ou dans une valise à roulettes à portée de la main, dans un endroit facilement accessible, par exemple dans le placard près de la porte d'entrée. Si votre foyer compte plus d'un occupant, votre trousse d'urgence pourrait être lourde. Il serait une bonne idée de distribuer ces fournitures parmi divers sacs à dos; elles seront alors plus faciles à transporter et chaque personne pourra personnaliser sa trousse prête à emporter.

Trousse d'urgence de base

- Eau – prévoir au moins deux litres par jour par personne. Utilisez des petites bouteilles qui seront faciles à transporter en cas d'ordre d'évacuation
- Aliments non périssables comme de la nourriture en conserve, des barres énergétiques et des aliments qui seront plus faciles à transporter en cas d'ordre d'évacuation
- Ouvre-boîte manuel
- Lampe de poche à manivelle ou à piles (et piles de rechange). Remplacez les piles au moins une fois l'an
- Radio à manivelle ou à piles (et piles de rechange) ou une Radio-Météo
- Clés supplémentaires pour la voiture et la maison
- Argent comptant en petites coupures comme des billets de 10 \$ et monnaie pour les téléphones publics
- Une copie de votre plan d'urgence et de la liste des personnes-ressources
- S'il y a lieu, d'autres articles particuliers tels que des médicaments obtenus sur ordonnance, de la préparation pour nourrissons et de l'équipement pour les personnes handicapées, ou de la nourriture pour vos animaux de compagnie ou votre animal d'assistance (personnalisez votre trousse en fonction de vos besoins).

Autres articles recommandés

- Deux litres d'eau par jour par personne pour la préparation des aliments et pour l'hygiène
- Bougies et allumettes ou briquet (placez les bougies dans des contenants robustes et profonds. Ne les laissez pas brûler sans surveillance)
- Vêtements et chaussures de rechange pour tous les membres de la famille
- Sac de couchage ou couverture pour tous les membres de la famille
- Articles de toilette
- Désinfectant pour les mains
- Ustensiles
- Sacs à ordures
- Papier hygiénique
- Tablettes de purification de l'eau (voir conseil)
- Outils de base (marteau, pinces, clef, tournevis, gants de travail, masque protecteur contre la poussière, couteau de poche)
- Petit réchaud et combustible (suivre les directives du fabricant et le ranger correctement)
- Sifflet (pour attirer l'attention au besoin)
- Ruban électrique (p. ex. pour fermer hermétiquement fenêtres, portes, bouches d'air, etc.)

Si vous soupçonnez que votre eau est contaminée, informez-vous auprès de votre municipalité ou des autorités locales pour obtenir des détails. En cas de doute, ne buvez pas l'eau si vous croyez qu'elle est contaminée.

Gardez-vous de l'argent comptant, puisque les guichets automatiques et les réseaux bancaires pourraient ne pas fonctionner pendant une urgence ou une panne de courant. Vous pourriez avoir du mal à utiliser vos cartes de débit ou de crédit.

Trousses préemballées

La Croix Rouge Canadienne a des trousse de préparation aux situations d'urgence à vendre sur son site Web. D'autres trousse sont également en vente chez différents détaillants.

Trousse d'urgence pour la voiture

Préparez une trousse d'urgence pour la voiture.

La trousse de base devrait comporter les articles suivants :

- Aliments non périssables (barres énergisantes par exemple)
- Bougie dans un contenant métallique profond et allumettes
- Couverture
- Eau
- Lampe de poche (à manivelle ou à pile). Remplacez les piles au moins une fois l'an
- Lanterne d'avertissement ou fusées éclairantes



- Liste des numéros de téléphone de vos personnes-ressources
- Petite pelle, grattoir et balai
- Radio (à manivelle ou à pile). Remplacez les piles au moins une fois l'an
- Sifflet
- Trousse de premiers soins contenant un couteau pouvant couper une ceinture de sécurité
- Vêtements et chaussures de rechange.

Articles additionnels à garder dans la voiture

- Sable, sel ou litière à chat (non agglomérante)
- Antigel et liquide lave-glace
- Câble de remorquage, câble de démarrage
- Extincteur
- Cartes routières

Ressources

- Pour obtenir de plus amples renseignements sur la préparation aux urgences, visitez le site Preparez-Vous.ca.
- Service météorologique d'Environnement Canada www.meteo.gc.ca 1-900-565-4455; des frais de 2,99 \$ la minute s'appliquent. Consultez les pages bleues de votre annuaire téléphonique local à la rubrique « Météo » afin de connaître les numéros de téléphone à composer pour obtenir des bulletins et des prévisions météorologiques.
- Croix-Rouge canadienne www.croixrouge.ca 613-740-1900 ou informez-vous pour obtenir le numéro de téléphone du service de votre municipalité.
- Ambulance Saint-Jean www.asj.ca 613-236-7461 ou informez-vous pour obtenir le numéro de téléphone du service de votre municipalité. Numéro sans frais : 1-888-840-5646
- Armée du Salut www.armeedusalut.ca 416-425-2111 ou informez-vous pour obtenir le numéro de téléphone du service de votre municipalité.

Le présent rapport fourni les informations en lien avec les opérations du service des Travaux Publics. Au cours du mois de février plusieurs actions liées aux travaux d'hiver et même quelques-unes du printemps dont :

Hiver

- Entretien des équipements d'hiver et réparations et maintenance des équipements
- Déneigement et déglçage des routes sous la responsabilité municipale
- Déglçage des grilles de captation d'eau
- Dégagement des accotements
- Transport d'abrasif pour combler la réserve
- Installation de signalisation temporaire dans les secteurs de routes abimées
- Déneigement de l'écocentre

Voirie

- Localisation et réparation de valves de service d'aqueduc
- Surveillance du réseau et des quantités d'eau traitée
- Relevés techniques pour l'avenue Bernard-Dumont
- Réparation de nids-de-poule (2500 kg de matériel mis en place)
- Mise en place du radar pédagogique
- Ménage des restes de métal

Infrastructures

- Réparation et entretien dans certains bâtiments
- Dégagement de la zone de travaux au garage municipal



- Préparation des soumissions pour les contrats d'été
- Préparation de l'échéancier des grands travaux du printemps et de l'été
- Marquage / mesurage des réparations de routes
- Rencontre avec le MTQ pour le suivi du projet de sécurité routière
- Rencontres avec les ingénieurs pour les stations de pompages d'eaux usées
- Rencontre avec la MRC pour urbanisme et zonage
- Rencontre avec les ingénieurs pour les devis de réparation de route
- Rencontre avec les ingénieurs pour la conformité des étangs
- Rencontre des soumissionnaires (étangs, toiture pétaque, stations, études-routes)

- Rencontres de suivi des demandes de services provenant de citoyens
- Support aux loisirs pour les activités de la relâche
- Début du grand classement des archives
- 2 employés en congé pour plus de 3 jours (érablière et service funéraire)





Cercle de fermières
de Saint-Raphaël

Réunion informelle
mardi le 14 mai
13 h à notre local.

On souligne
la fête des Mères.

Atelier de cuisine.

Compte-rendu du Congrès régional du 4 mai.
Pensez à renouveler votre carte de membre.

Dernière réunion de l'année mardi 13 juin.

Nous sommes toujours à votre disposition pour la préparation
de vos buffets pour les après-service seulement.
Veuillez communiquer avec Lise Richard 418-243-2543



Comment garder les aînés socialement impliqués

Les personnes qui ont passé la majeure partie de leur vie adulte dans une routine programmée bénéficieront de trouver un passe-temps régulier. Il peut s'agir d'un club de lecture ou d'une équipe de quilles, mais les activités sociales programmées donnent aux aînés quelque chose à espérer d'une façon régulière.

Ils peuvent également planifier des rencontres régulières avec des amis, comme un dîner hebdomadaire avec une autre personne âgée ou leurs enfants ou petits-enfants. Il est important d'inclure les membres de la famille et les non-membres de la famille dans l'horaire.

Les personnes âgées vraiment aventureuses peuvent profiter de nouvelles expériences et de nouvelles rencontres en s'inscrivant à une tournée conçue spécialement pour les plus de 55 ans. Bien que cela puisse sembler être l'effort ultime, il est tout aussi important de passer du temps dans une socialisation régulière à plus petite échelle. Ceux qui sont en bonne santé peuvent visiter les maisons de retraite et passer du temps avec d'autres personnes qui ne peuvent pas sortir ou être aussi actives.



SORTIE CASINO

Voyage organisé au casino de Charlevoix
SAMEDI, 15 JUIN

8h30, dans le stationnement de l'église de Saint-Raphaël

55\$ par personne (15\$ est remis au casino)

Contactez
Irène Laflamme au 418-243-2357
ou
Marcel Côté au 418-887-3402 ou 581-745-8485



POUR INSCRIPTION

RAPPORT MENSUEL DES LOISIRS – MARS 2024

Retour sur les cours :

- Danse country : une bonne participation, un minimum de 25 participants par cours
- Danse enfantine : tous les dimanches, une dizaine de jeunes apprennent une chorégraphie sur la chanson : On écrit sur les murs !
- Pickleball : une dizaine de participations par cours !
- Ligue de dard : Une vingtaine de personnes par semaine présente afin d'éprouver du plaisir ! C'était la dernière soirée le 29 mars dernier. Une prochaine session aura lieu en automne 2024 ! Surveillez les dates !
- Ligue de Poker : tous les vendredis soir à l'édifice communautaire, environ 25 personnes présentes
- Atelier cuisine collective : belle participation
- Viactive : tous les lundis
- Volley-ball : tous les jeudis, ligue privée
- Badminton : il est maintenant possible de réserver les terrains de badminton tous les lundis en contactant la municipalité ! La moitié des terrains sont réservés d'une façon récurrente ! N'hésitez pas à venir vous amusez !



Autres informations :

- Projet marché local estival : en partenariat avec le domaine du grand corbeau, la municipalité travail sur un projet permettant aux citoyens d'avoir accès à un marché local extérieur une fois par semaine. Le projet va de bon train. L'équipe a une réponse positive par les producteurs locaux
- Journal municipal : Le journal municipal est présentement en train de faire peau neuve ! La nouvelle date de tombée est le 15 de chaque mois pour le mois suivant ! De plus, la municipalité va offrir le journal papier sous forme d'abonnement afin de réduire son empreinte écologique.

- Subvention emploi vert : accepté !

Pour toutes questions, commentaires, interrogation ou idées, n'hésitez pas à entrer en contact avec le service des loisirs.

Retour des activités mensuelles :

Bazar : Une belle participation auprès des exposants (20 tables) et des visiteurs ! La prochaine édition est pour fin avril !

La semaine de relâche : Un énorme merci à tous ceux qui ont participé aux activités de la relâche ainsi que les bénévoles !

Ce sont près de 200 parents et/ou enfants qui auront participé à la semaine sous ses différentes activités :

- Heure du conte
- Atelier de gumboots
- Jeux gonflables
- Soirée patins à roulettes
- Soirée country aux profits du Softball Mineur

Collaboration avec Ô poils : Une entreprise d'ici, offre maintenant des ateliers sur le comportement canin. Déjà deux ateliers se sont déroulés en mars et deux sont à venir en avril ! Restez au courant de ces informations sur la page Facebook de la municipalité !

A poster for a badminton session. At the top left is the coat of arms of the Municipality of Saint-Raphaël. The text reads: "Municipalité de Saint-Raphaël", "BADMINTON SESSION PRINTEMPS TOUS LES LUNDIS !", "Du 18 mars au 27 mai". Below this is a box with "Plage horaire" and "19h", "20h", "21h" and "Coût de 10\$/h par terrain", "3 terrains disponibles !". At the bottom, it says "Réservation d'un terrain : 418-243-2853, poste 101", "Période de réservation : Journée du lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 15h", and " Paiement le soir même, lors de votre réservation. En argent ou en chèque au nom de la municipalité de Saint-Raphaël". The background features a colorful illustration of a badminton player.

SERVICE D'ANIMATION

FÊTE D'ENFANTS



LE TARIF COMPREND LA LOCATION DU GYMNASSE ET L'ANIMATION PAR UNE MONITRICE DU CAMP DE JOUR. APRÈS L'ACTIVITÉ, IL EST POSSIBLE DE MANGER LE GÂTEAU ET D'OUVRIER LES CADEAUX SUR PLACE DIRECTEMENT. LE SERVICE EST OFFERT LES SAMEDIS ET DIMANCHES ENTRE 13H ET 16H30 AU COÛT DE 30\$/HEURE.

POUR RÉSERVER :
418-243-2853 POSTE 105
LOISIRS@SAINT-RAPHAEL.CA
MESSENGER DE LA PAGE FACEBOOK DE LA MUNICIPALITÉ



SOIRÉE PATINS À ROULETTES

17 mai 2024 !
Au centre communautaire !
2\$ par enfant
Gratuit pour les adultes
19h à 22h
Service de cantine sur place !



Municipalité de
Saint-Raphaël

Merci de votre participation !



Soirée Poker



TOUS LES VENDREDIS SOIRS À PARTIR DE 19H
À L'ÉDIFICE COMMUNAUTAIRE,
359 BOULEVARD SAINT-PIERRE, SAINT-RAPHAËL



POUR MANIFESTER VOTRE INTÉRÊT À
PARTICIPER :

- LOISIRS@SAINT-RAPHAEL.CA
- 4518-243-2853 POSTE 105
- MESSENGER DE LA MUNICIPALITÉ

C'EST BIENTÔT...

LE 175E
du village!
EN 2026...

Nous recherchons des bénévoles

Création d'un comité exclusif pour l'organisation de l'évènement

TOUT TYPE D'ENGAGEMENT EST CONSIDÉRÉ !

POUR VOTRE INTÉRÊT :
418-243-2853 POSTE 105
LOISIRS@SAINT-RAPHAEL.CA

Municipalité de Saint-Raphaël

Merci

La fondation de la paroisse

L'histoire de Saint-Raphaël démontre la volonté des premiers colons à venir fonder une nouvelle paroisse forte et prospère. Le 14 septembre 1839 Michel Dufresne, curé de Saint-Gervais, informe l'Évêque qu'une assemblée des habitants de Saint-Raphaël, composée d'environ quarante propriétaires, s'est tenue chez un certain Vézina.

Comme l'initiateur du projet est un curé, la priorité est d'établir une certaine structure religieuse. Au tout début, la maison de Michel Lacroix (Saint-Raphaël) sert d'endroit pour célébrer les offices religieux. Un décret de Mgr Joseph Signay, archevêque de Québec, daté du 28 mai 1849, autorise à bâtir au 1er rang (maintenant la rue Principale), sur la terre de Jean Rémillard, une église qui sera construite à cinq arpents du Chemin Royal (maintenant la rue Beaudry) et à environ un demi-arpent de la terre de son voisin Michel Lacroix. Enfin, en date du 27 avril 1854, est proclamé le décret d'érection de la paroisse de Saint-Raphaël-de-Bellechasse par Mgr Perre-Flavien Turgeon.

L'érection civile de la paroisse, au point de vue légal, date du 13 septembre 1855. La municipalité de la paroisse est érigée en vertu de l'Acte 18, chap. 100 le 30 septembre 1855. En mettant la paroisse sous le patronage de Raphaël, on[Qui ?] a voulu honorer la mémoire de l'abbé François Raphaël Paquet, ancien curé de Saint-Gervais.

CLUB DE L'ÂGE D'OR, AU PROGRAMME !



19 MAI : GRAND TOURNOI DE JOFFRE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE.

5 MAI : TOURNOI DE CHARLEMAGNE

23 MAI : AGA + SOUPER À 17H, RÉSERVATION AVANT LE 15 MAI

POUR RÉSERVATION, NICOLE BOUFFARD 418-243-2739

PRIX DES LOCATIONS DE SALLES

SALLE DU HAUT : 115\$ POUR LES MEMBRES & 125\$ POUR LES NON-MEMBRES
SALLE DU BAS : 95\$ POUR LES MEMBRES ET 105\$ POUR LES NON-MEMBRES

- LES REPAS AU LOCAL SONT FIXÉS À 18\$ POUR LES MEMBRES ET 20\$ LES NON-MEMBRES
- LES TOURNOIS DE JOFFRE ET CHARLEMAGNE SONT À 8\$ (PAS BESOIN D'ÊTRE MEMBRE)
- INSCRIPTIONS SUR PLACE 30 MINUTES AVANT LE DÉBUT DU TOURNOI
- 5 AVENUE CHANOINE-AUDET, SAINT-RAPHAËL, QC, G0R4C0
- 418-243-2311





COURS DE PICKLEBALL

Gratuit !
Gratuit !
Gratuit !

Tous les lundis et vendredis de 9h à 11h
Dans la grande salle du centre
communautaire de Saint-Raphaël

POUR INSCRIPTION OU INFORMATION :
LISE CARBONNEAU AU 418-243-2243



PARTICIPEZ !

INSCRIPTION

DE PÉTANQUE

SESSION 2024



15\$

RENDEZ-VOUS LE 30 AVRIL PROCHAIN, 19H,
DANS LA GRANDE SALLE DU CENTRE
COMMUNAUTAIRE AFIN DE VOUS INSCRIRE !
APPORTEZ VOTRE ARGENT POUR LE PAIEMENT !
POUR INSCRIPTION :
DIANE BRETON 418-243-2349

GRAND TOURNOI *de Joffre*

Places : 26 équipes

8\$ par personne, payable sur place la journée même

 19 mai 2024

 Inscriptions sur
place : midi
Début : 13h

 Centre communautaire de Saint-Raphaël
au 104 rue du foyer

Pour inscriptions :
Claude Roy 418-243-3584
Irène Laflamme 418-243-2357



Marché

des producteurs locaux

& DES ARTISANS

DU 29 JUIN AU 21 SEPTEMBRE

TOUS LES SAMEDIS AVANT-MIDI, DANS LE PARC PRÈS DE
L'ÉGLISE DE SAINT-RAPHAËL (OU AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE, SI PLUIE)



ANIMATIONS DIVERSES À TOUTES LES FOIS !



Pour se joindre au
groupe :

418-243-2853 poste 105
loisirs@saintraphael.ca
Le coût d'inscription est
de 10\$



1er Juin 2024
Centre communautaire de Saint-Raphaël, 10h à 16h

Citoyen adulte ?

Venez encourager les petits !

TU AS ENTRE 5 ET 17 ANS ?

TU AIMES CUISINER, FAIRE DU BRICOLAGE,
JARDINER, TRAVAILLER LE BOIS ?
C'EST LE TEMPS DE MONTRER TES PROJETS
AUX CITOYENS DU VILLAGE !

LA GRANDE
JOURNÉE
DES PETITS
ENTREPRENEURS



Municipalité de
Saint-Raphaël

Présence de jeux gonflables
et autres petites surprises
pour les enfants lors de
cette journée !



Scan ce code QR afin de t'inscrire !



FÊTE du Village

**FOOD
TRUCK
PRÉSENT !**

Samedi 18 MAI 2024
10h à 14h !

**Au parc du Millénaire
(en face du bureau municipal)**

**Présence de
Raphy !**

La fête du village se veut un évènement qui a comme objectif de rassembler tous les citoyens pour un moment de connexion et de partage concernant différents sujets important de la municipalité

**PRÉSENCE DU
MAIRE ET DES
ÉLUS
MUNICIPAUX**



Jeux gonflables

Visite du nouveau bureau municipal

Distribution d'arbres

Chansonnier

Kiosque d'informations municipales :

Dan Roy

**guide du citoyen, bibliothèque, plateforme
d'alerte sécurité etc...**

**Food truck
(prévoir votre argent)**

**Prévention
canine**



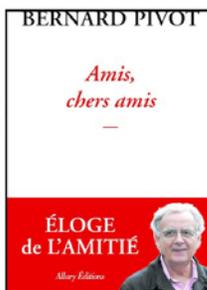
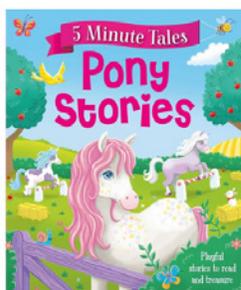
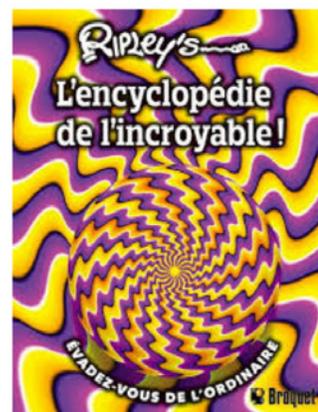
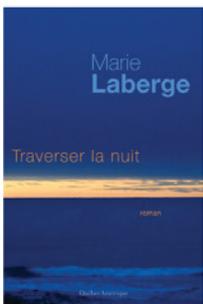
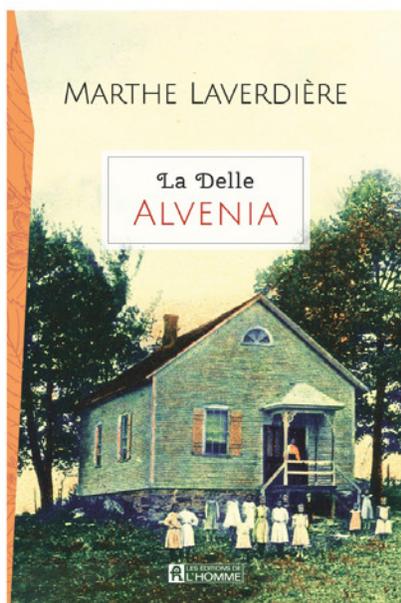


La bibliothèque fait un important travail d'élagage ! Les livres n'ayant pas été réservé depuis plus de 10 ans sont présentement sur une table, dans le but de donner au suivant. Après une période d'environ 3 semaines, ces livres quitteront la bibliothèque. Quelques un sera utilisés pour garnir la boîte à livre et d'autres seront apporté au éco-livre de Lévis.



Chaque mois, l'équipe de la bibliothèque travaille sur une thématique nouvelle afin de vous suggérer des livres en liens avec cette dernière.

NOUVEAUTÉS BIBLIO ! MAI 2024



Notre bibliothèque est gorgée de belles ressources. À la fin du mois, nous recevrons un nouvel arrivage d'échanges de livres disponibles pour l'emprunt début juin. Nous avons aussi quelques livres en gros caractères qui sont dorénavant parmi les autres dans les rayons. Vous pouvez les différencier par une étiquette jaune. Le casque de réalité virtuelle est toujours disponible sur place pour expérimenter des applications à la fois ludiques et instructives. L'essayer c'est l'adopter.

Nous avons aussi, en vente, le livre du 150e de St-Raphaël à un coût dérisoire de 20\$. Venez-vous le procurer un soir de prêts et visiter notre bibliothèque en même temps.

Nous travaillons à vous offrir plus d'heures d'ouverture. Depuis le 1 mai, nos heures d'ouverture demeurent les mardis et mercredi MAIS nous demeurons ouverts jusqu'à 20 :00. Aussi, deux samedis par semaine, nos portes vous seront ouvertes de 9 :30 à 11 :00 soit ceux de la 1ère et de la 3e semaine du mois.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles afin d'augmenter nos heures d'ouverture. Nous aurons une réunion d'équipe, mercredi le 15 mai à 19 :30 à la bibliothèque. Soyez les bienvenus !

Nous sommes à la recherche de dons de livres adultes sur les animaux (autres que chien/chat), les passe-temps et les sports en bonne condition. Vous pouvez nous les apporter à la bibliothèque aux heures d'ouverture ou communiquer au 243-3437 en laissant vos coordonnées. Merci à l'avance !

Nous tenons à vous rappeler, qu'un usager peut emprunter quatre (4) livres à chacune de ses visites et ce, pour une période de 21 jours. Par contre, le renouvellement n'est pas possible pour les nouveautés.



Le principe de la boîte à livre :

Cela consiste à déposer un livre, peu importe le style (roman, polar...) dans une boîte à disposition de tous pour qu'il puisse atterrir dans les mains de quelqu'un d'autre.

Une boîte à livres est avant tout un échange.

Si vous avez aimé la lecture d'un livre et si vous désirez en faire profiter les autres, rien de plus simple : il vous suffit de déposer ce livre dans la boîte à livres. À votre tour, vous pourrez librement emporter un ouvrage qui vous intéresse.

Attention ! Il ne s'agit pas d'un dépôt pour vos vieux livres ! Si vous ne voudriez pas l'avoir ou le relire... il ne va malheureusement pas dans la boîte à livre. Merci pour votre collaboration

La boîte à livres ! **OUVERT À TOUS**

Au parc Millénaire

Lien social

Protection de l'environnement

Protection de la lecture

échange

Gratuit

Collecte des encombrants en mauvaise condition (gros rebuts)

Deux fois par an, au printemps et à l'automne, une collecte des encombrants en mauvaise condition est effectuée sur le territoire. C'est la Ressourcerie Bellechasse qui effectue cette collecte.

Pour avoir accès au service, l'inscription est obligatoire. La prochaine collecte aura lieu en mai et vous avez jusqu'au 30 avril prochain pour vous inscrire en appelant au **418-642-5627**. Les items doivent être accessibles à l'extérieur de la résidence et il y a une limite de 5 items par résidence.



Rappel concernant le poids maximal à respecter!

Qui dit printemps, dit ménage de printemps et chaque année, le Service de gestion des matières résiduelles de la MRC doit faire face à des problématiques liées au poids excessif de certains bacs de déchets (bac vert).

Sachez que si vous jetez dans votre bac vert tout le sable accumulé pendant l'hiver sur votre terrain, votre bac risque de dépasser la limite de poids autorisée qui est de 100 kg pour un bac roulant de 360 litres et de 67 kg pour un bac roulant de 240 litres.

Lors de la collecte, les chauffeurs peuvent prendre la décision de ne pas vider un bac qui est trop lourd afin d'éviter les risques de bris du bac ou des équipements de collecte. La solution est donc d'y aller raisonnablement et de jeter des petites quantités dans votre bac vert en tenant compte de la limite autorisée ou d'attendre l'ouverture de votre écocentre pour jeter un plus gros volume de déchets.



Atelier gratuit pour les propriétaires de boisés de la MRC de Bellechasse

En février et mars derniers, un atelier a été offert gratuitement aux propriétaires de boisés de la MRC afin de les informer sur l'aménagement de leur boisé.

Les deux présentations ont été un succès, puisque 194 propriétaires ont participé à l'atelier en présence ou en mode virtuel. Les participants ont émis des commentaires très positifs sur la pertinence du contenu de l'atelier et sur l'organisation de ce type d'activité.

Cette action a été réalisée avec l'aide de notre partenaire Développement Économique Bellechasse dans le cadre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Bellechasse.



VRAIE DE NATURE



MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL

AVIS PUBLIC AUX PROPRIÉTAIRES DE RÉSIDENCES PERMANENTES AYANT À DISPOSER D'EAUX USÉES ET QUI NE SONT PAS RACCORDÉES À UN RÉSEAU D'ÉGOUT

La présente est pour vous aviser que votre installation septique (fosse septique ou puisard) sera vidangée¹ pendant la période suivante : L'entrepreneur responsable de la vidange est "**Les Entreprises Claude Boutin**".

SEMAINE DU 6 MAI au 10 MAI 2024

Rang 5, Route du Lac-aux-Canards, Avenue Bernard-Dumont Est, Avenue Bernard-Dumont Ouest, Rang du Bras.

SEMAINE DU 13 MAI au 17 MAI 2024

Route de la Chute, Rue Dorval, Rue Asselin, Rang des Fiefs, Route Gosselin, Rue Bolduc, Rang du Sault, Montée du Sault, Chemin du Domaine, Route du Pouvoir, Chemin Breton, Rang Ste-Catherine, Route du Barrage, Chemin Tadoussac, Route Tadoussac, Route Godbout, Chemin de la Rivière-du-Sud.

SEMAINE DU 20 MAI AU 24 MAI 2024

Rang 1, Rang 2, Rang 3, La Petite 3^e, Route Rémillard.

SEMAINE DU 27 MAI AU 31 MAI 2024

Route 281, Rue Rocher-Fleuri, Rang Ste-Marguerite, Rang du Gravier, Rang Ste-Marie-Anne, Rue Auger, Boulevard St-Pierre, Côte du Moulin.

Prenez note que nous ne pouvons déterminer à l'avance la journée exacte de la vidange de votre fosse.

Tel que prévu au règlement no 106-01 de la MRC de Bellechasse, vous avez l'OBLIGATION de respecter les conditions suivantes :

- 1^o Dégager le couvercle de votre fosse ou de votre puisard **en prévoyant un dégagement d'environ 4 pouces autour du couvercle de manière à ce que le vidangeur puisse le soulever facilement, tel que démontré sur l'image suivante.** Laisser le couvercle sur la fosse.
- 2^o **Localiser votre fosse à l'aide d'un piquet facilement repérable.**
IMPORTANT : Le piquet doit être installé au début de la période de vidange indiquée ci-dessus. Si plus d'une fosse, identifier clairement les fosses à vidanger.
- 3^o Si le chemin d'accès à votre propriété est muni d'une barrière, l'ouvrir et la déverrouiller s'il y a lieu.
- 4^o Si une corde à linge se trouve sur le passage, bien vouloir la rendre visible pour les camionneurs afin d'éviter tout bris.
- 5^o Si votre fosse possède un couvercle avec des vis, bien vouloir les dévisser pour que ce soit plus efficace et accommodant pour le chauffeur lorsqu'il fera la vidange.



Exemple d'un couvercle bien dégagé

De plus, votre numéro civique doit être lisible de la voie publique pour éviter les erreurs.

N.B. : Si ces conditions ne sont pas respectées et que le chauffeur doit y retourner, DES FRAIS PEUVENT ÊTRE APPLIQUÉS.

¹ Ceci n'inclus pas le nettoyage de votre filtre d'installation septique.

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le **2 avril 2024**, à 19h30, au Centre communautaire, à laquelle séance sont présents le maire Monsieur Richard Thibault et les conseillers suivants:

Siège #1 - Guylaine Larochelle Siège #2 - Gaétan Roy
Siège #3 - Samuel Roy Siège #4 - Tonia Despont
Siège #5 - Michel Turcot Siège #6 - Éric Trudel

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Thibault, Maire.

Est aussi présent Monsieur Claude Morin, Adm.A., c.C.M.C., directeur général et greffier-trésorier.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

2024-04-52

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Tonia Despont
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER l'ordre du jour tel quel.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - SÉANCE ORDINAIRE du 5 mars 2024

4 - MOT DU MAIRE

5 - GESTION DES SERVICES

5.1 - Embauche - employée temps partiel / bibliothèque

6 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

7 - CORRESPONDANCE REÇUE

7.1 - 140e groupe scout - demande de commandite

7.2 - Demande - rue Beaudry

8 - FINANCES

8.1 - ADOPTION des dépenses du mois de mars 2024

8.2 - Financement et subventions

8.3 - Résolution autorisant le service des finances à ajouter les facturations de service au compte de taxes

9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

9.1 - DÉPÔT des permis et certificats de mars 2024

9.2 - PIIA - 38, rue Principale

10 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

10.1 - DÉPÔT du rapport mensuel de mars de la sécurité publique et des incendies

11 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

11.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois de mars 2024 des travaux publics

11.2 - Adjudication de contrat / Confirmation de l'entreprise et du financement pour la rénovation-agrandissement du garage municipal

11.3 - Résolution / Servitude de passage aérien / droit de passage d'une ligne d'alimentation électrique pour la Place Garant

11.4 - Adjudication de contrat / Appel d'offres public / Contrat de rénovation et de réhabilitation des stations de pompage des eaux usées

11.5 - Adjudication de contrat / Appel d'offres sur invitation / Études géotechnique et de caractérisation - Avenue Bernard-Dumont Est et Ouest

11.6 - Adjudication de contrat / Appel d'offres sur invitation / Plans et devis rue Beaudry

12 - LOISIRS-TOURISME

12.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois de mars 2024 du service des loisirs

12.2 - Demande de subvention ESPACE CULTUREL

12.3 - Demande de subvention SOUTIEN FINANCIER ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES CULTURELS

13 - LÉGISLATION

13.1 - ADOPTION - Règlement sur la composition du comité d'urbanisme

13.2 - AVIS DE MOTION - Projet de Règlement d'emprunt concernant les travaux des stations de pompage (TECQ)

13.3 - AVIS PUBLIC / AMENDEMENT - politique d'aliénation des immeubles (ajout de terrain pour vente)

14 - VARIA

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2024-04-53

3.1 - SÉANCE ORDINAIRE du 5 mars 2024

Une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 mars dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par : Éric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4 - MOT DU MAIRE

Le mot du maire est reproduit dans la parution du journal municipal.

5 - GESTION DES SERVICES

2024-04-54

5.1 - Embauche - employée temps partiel / bibliothèque

ATTENDU le désir de la municipalité d'offrir un service de qualité aux citoyens;

ATTENDU le départ de Monsieur Pierre Bouchard comme responsable de la bibliothèque;

ATTENDU d'avoir une personne pouvant s'assurer la responsabilité des activités de la bibliothèque;

ATTENDU d'avoir une personne compétente afin de réaliser diverses tâches administratives et supporter celles de la coordonnatrice des loisirs;

ATTENDU la difficulté de trouver des ressources qualifiée pour ce travail;

ATTENDU le processus de sélection, d'entrevue, d'évaluation technique pour le poste et la recommandation du Réseau Biblio;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gaëtan Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ACCEPTER d'embaucher Madame Liliane comme employée temps partiel comme responsable de la bibliothèque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur place:

Aucune

Questions du public par courriel / courrier:

Aucun

Suivi aux questions de la dernière séance

N/A

7 - CORRESPONDANCE REÇUE

Ce point couvre les demandes directement adressées au conseil municipal

2024-04-55

7.1 - 140e groupe scout - demande de commandite

Demande de commandite reçue. Elle sera traitée à la prochaine séance.

2024-04-56

7.2 - Demande - rue Beaudry

Demande d'un citoyen d'ajouter un trottoir ou une zone réservée dans la portion étroite de la rue Beaudry.

8 - FINANCES

2024-04-57

8.1 - ADOPTION des dépenses du mois de mars 2024

ATTENDU QU'UNE copie de la liste des comptes du mois de mars 2024 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance;

ATTENDU QUE l'ensemble du dossier de facturation ainsi que les pièces justificatives étaient disponibles pour consultation et analyse durant la semaine précédant le conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR : Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER les dépenses de mars payées par le greffier-trésorier et d'autoriser le paiement des comptes au montant 193 828.91\$

Je soussigné, Claude Morin, directeur général et greffier-trésorier, certifie que la municipalité a, dans son compte général, les crédits pour payer ces dépenses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.2 - Financement et subventions

L'équipe municipale s'active à saisir toutes les opportunités de financement et de subventions afin de soutenir la santé financière de la municipalité de même que supporter les projets des différents départements. Suivi des demandes:

- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) (135 000\$)
 - en attente de la réponse
- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet redressement 1er rang et rang du Sault (3 200 000\$)
 - refusée (nouvelle demande 2024 en cours)
- Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) (125 000\$) - confirmée
- Programme d'amélioration et de construction d'infrastructure municipale (PRACIM) (596 000\$) - confirmée
- Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) (900 000\$) - confirmée
- Programme d'aide à l'embauche d'étudiant, (22 500\$)
 - en attente de la réponse
- Fonds d'accessibilité aux infrastructures publics, (300 000\$)
 - en attente de la réponse
- Fonds d'amélioration des infrastructures de loisirs, (82 000\$)
 - confirmée
- Programme d'infrastructure sportive et récréative, (700 000\$)
 - en préparation de dépôt
- Coup de cœur Desjardins - jardins communautaires, (15 000\$)
 - refusée
- Programme de prévention de la délinquance (300 000\$/3 ans)
 - en attente de la réponse

- Programme de soutien aux activités bénévoles (1500\$) - confirmée
- Programme emploi vert - embauche d'un étudiant pour l'entretien des parcs (5 062\$) - confirmée
- Programme nouveaux horizon (20 000\$) - confirmé
- Offre de modules de parc-Prévention de la violence faites aux enfants (15 000\$) – en attente de la réponse
- Programme soutien financier pour les équipements et infrastructures culturels (10 000\$) – en attente de la réponse
- Programme soutien financier pour les espaces culturels (50 000\$) – en attente de la réponse

L'ensemble des travaux de financement serviront les besoins de la municipalité et de ces citoyens et représentent une contribution potentielle maximale de

Les travaux de demandes de subventions en cours offrent un potentiel monétaire en 2024 de 6 277 062\$

2024-04-58

8.3 - Résolution autorisant le service des finances à ajouter les facturations de service au compte de taxes

Résolution permettant l'ajout des factures émises par la municipalité pour des services rendus et non-payées au compte de taxes annuelles.

ATTENDU que la municipalité facture les citoyens pour certains services;

ATTENDU que la résolution a pour but de transférer des factures non-payées lors de l'émission du compte de taxes municipales;

ATTENDU que le recouvrement de facture non-payées occasionne des frais inutile pour la municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE la municipalité puisse transférer le solde de facture non-payée au compte de taxes;
- QUE la municipalité désire s'assurer des paiements de services hors taxation rendus aux citoyens;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

9.1 - DÉPÔT des permis et certificats de mars 2024

En mars, les services municipaux ont émis 26 permis dont:

- Permis d'Aggrandissement: 2
- Permis d'addition d'un bâtiment: 1
- Permis de rénovation: 16
- Permis de construction: 1
- Certificat de démolition: 1
- Permis de lotissement: 1
- Permis de captage des eaux souterraines: 1
- Permis d'installation septique: 1

- Permis de brulage: 2

2024-04-59

9.2 - PIIA - 38, rue Principale

CONSIDÉRANT QU'une demande de PIIA s'avère nécessaire pour le 38, rue Principale, concernant les travaux suivants ;

- Remplacement des fenêtres pour les 6 lucarnes de la résidence, même couleur, même grandeur, même style.

CONSIDÉRANT QUE cette demande est assujettie au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), règlement no.2017-185 de la Municipalité de Saint-Raphaël ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable sans restriction du comité consultatif d'urbanisme (CCU) obtenue lors du comité tenu le 25 mars 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gaëtan Roy

- D'ACCORDER la demande de PIIA concernant les travaux tel que recommandé par le CCU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

10.1 - DÉPÔT du rapport mensuel de mars de la sécurité publique et des incendies

Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Claude Morin, du rapport mensuel du mois de mars 2024 du directeur de la sécurité publique.

11 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

11.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois de mars 2024 des travaux publics

Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Claude Morin, du rapport mensuel du mois de mars 2024 du directeur du service des travaux publics.

2024-04-60

11.2 - Adjudication de contrat / Confirmation de l'entreprise et du financement pour la rénovation-agrandissement du garage municipal

ATTENDU l'état actuel du garage municipal qui nécessite des réparations afin d'être conforme et de retirer la roulotte en location sur place;

ATTENDU qu'il faut mettre en place un lieu de repos, de repas et de rencontre pour l'équipe de travail incluant toilettes et bureau le tout selon les normes applicables pour ce type d'installation;

ATTENDU une subvention à recevoir de 596 00\$ pouvant couvrir les coûts des travaux;

ATTENDU les prix obtenues de cinq (5) entreprises spécialisées par appel d'offres publiques (SEAO).

ATTENDU que l'architecte responsable au dossier confirme que chacun des cinq (5) soumissionnaires est conforme et il n'émet aucune réserve;

ATTENDU que le contrat est octroyé conditionnellement à l'utilisation des fonds non-affectés de la municipalité étant donné le remboursement par la subvention au cours de l'année fiscale en cours; EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Samuel Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ACCORDER le contrat de rénovation du garage municipal à l'entreprise « Habitations Reno + » au montant de 300 415.43\$
- QUE les frais seront couverts par les fonds de la municipalité jusqu'au remboursement de ceux-ci par le programme RACIM du ministère des affaires municipales;
- QUE la municipalité s'engage à couvrir tous les frais non-admissibles ou les dépassements de coûts avec ses fonds ou par règlement d'emprunt le cas échéant;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2024-04-61

11.3 - Résolution / Servitude de passage aérien / droit de passage d'une ligne d'alimentation électrique pour la Place Garant

ATTENDU QU' Hydro-Québec a le droit d'installer, d'ajouter, d'entretenir et d'exploiter des lignes de distribution d'électricité et des lignes de télécommunications aériennes ou souterraines dans l'assiette de la servitude ;

ATTENDU QU' Hydro-Québec a le droit d'autoriser des personnes, des entreprises de services publics ou des municipalités à installer, à ajouter et à exploiter des lignes, des câbles, des conduits, des appareils et des accessoires dans l'assiette de la servitude, y compris dans le sous-sol et en surplomb de la servitude ;

ATTENDU QU' Hydro-Québec a le droit de couper, d'élaguer, d'enlever et de détruire de quelque manière que ce soit et en tout temps tout type de végétation (arbres, arbustes, branches et racines) ;

ATTENDU QU' Hydro-Québec a le droit d'élaguer des arbres dans un rayon de 4 m des lignes même s'ils se trouvent à l'extérieur de l'assiette de la servitude ;

ATTENDU QU' Hydro-Québec a le droit de circuler à pied ou en véhicule dans l'assiette de la servitude et, au besoin, en dehors de la servitude;

ATTENDU QUE la municipalité est propriétaire du terrain sur lequel la servitude est autorisée et qu'elle ne nuit pas au bien-être des citoyens limitrophes;

ATTENDU QU'IL est nécessaire de fournir une servitude aérienne afin de mettre en place le réseau électrique, téléphonique et de câble pour le développement futur de la Place Garant.

IL EST PROPOSÉ PAR : Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER l'implantation de ladite servitude en limite sud du lot 3 693 075;
- D'AUTORISER le promoteur à faire les démarches requises pour l'implantation de ladite servitude;

- ET D'AUTORISER le directeur général à signer les documents notariés liés à ladite servitude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-04-62

11.4 - Adjudication de contrat / Appel d'offres public / Contrat de rénovation et de réhabilitation des stations de pompage des eaux usées

ATTENDU l'état actuel des stations de pompage des eaux usées et du besoin obligatoire de remise aux normes:

ATTENDU une subvention confirmée de 900 000\$ provenant de la T.E.C.Q pouvant couvrir les coûts des travaux ;

ATTENDU les prix obtenues de quatre (4) entreprises spécialisées par appel d'offres publiques (SEAO), tous conformes et ouvertes en présence des entrepreneurs, de M. le Maire Richard Thibault et du conseiller M. Éric Trudel ainsi que du directeur général;

ATTENDU que l'ingénieur responsable au dossier confirme que l'analyse complète des 3 premiers soumissionnaires sont conformes et il n'émet aucune réserve;

ATTENDU que le contrat est octroyé conditionnellement à la mise en place d'un prêt temporaire jusqu'au remboursement des travaux par le gouvernement en mars - avril 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ACCORDER le contrat de rénovation et de réhabilitation des stations de pompage des eaux usées à l'entreprise Groupe construction inc au montant de 576 350,00 \$ (taxes exclues) \$
- QUE les frais seront couverts par un emprunt temporaire de la municipalité jusqu'au remboursement de ceux-ci par le programme TECQ du ministère des affaires municipales et du gouvernement fédéral;
- QUE la municipalité s'engage à couvrir tous les frais non-admissibles ou les dépassements de coûts avec ses fonds ou par règlement d'emprunt le cas échéant;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-04-63

11.5 - Adjudication de contrat / Appel d'offres sur invitation / Études géotechnique et de caractérisation - Avenue Bernard-Dumont Est et Ouest

ATTENDU la volonté du conseil de connaître l'état de l'avenue, d'avoir des propositions de réfection potentielle ;

ATTENDU la volonté du conseil de rechercher des aides financières dans les différents programmes d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

ATTENDU QUE les études géotechniques et de caractérisation seront nécessaires à l'établissement des solutions, des coûts et potentiellement à la réalisation d'un projet ;

ATTENDU la réception de quatre (4) soumissions conformes;

ATTENDU la recommandation sans retenue de la part de la firme d'ingénierie au dossier (Tetratex);

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Turcot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER l'adjudication d'un contrat sur invitation, d'un montant de 22 458.31\$ avant taxes, pour la réalisation d'un mandat d'étude géotechnique et de caractérisation par la firme Englobe Corp.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-04-64

11.6 - Adjudication de contrat / Appel d'offres sur invitation / Plans et devis rue Beaudry

ATTENDU la volonté du conseil de s'assurer de l'état de son réseau routier et de son réseau de services (aqueduc, égout, pluviaux) et de préparer les réfections potentielles ;

ATTENDU la volonté du conseil de rechercher des aides financières dans les différents programme dont le programme TECQ ;

ATTENDU QUE des plans et devis seront nécessaires à la réalisation d'un projet ;

ATTENDU la réception de soumissions suite à la demande de prix pour des services professionnels concernant la préparation des plans et devis et que la firme Tetrattech possède l'expertise et les données provenant du plan d'intervention;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER l'adjudication d'un contrat par invitation à « Tetrattech », d'un montant de 38 000\$ avant taxes, pour la réalisation d'un mandat de conception de plans et devis pour la rue Beaudry, le tout admissible au programme TECQ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12 - LOISIRS-TOURISME

12.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois de mars 2024 du service des loisirs

Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Claude Morin, du rapport mensuel du mois de mars 2024 du service des loisirs, des sports et la culture de la municipalité.

2024-04-65

12.2 - Demande de subvention ESPACE CULTUREL

ATTENDU QUE l'objectif général de l'entente est de positionner Chaudière-Appalaches comme région où la culture est moteur de dynamisme, de vitalité et d'attractivité. La MRC de Bellechasse souhaite pour cela soutenir financièrement les organismes et municipalités pour qu'ils se dotent d'équipements et infrastructures permettant d'offrir aux citoyens une meilleure offre culturelle. Dans le cadre de l'Entente de développement de la culture Chaudière-Appalaches, un budget est réservé pour chaque MRC afin qu'elle définisse leur processus d'attribution de subventions;

ATTENDU QUE l'objectif d'un espace culturel est d'augmenter l'accès à la culture et de rendre disponibles des activités culturelles, professionnelles ou non;

ATTENDU QU'on vise particulièrement à favoriser la démocratisation de la culture et augmenter la mixité sociale sur l'ensemble du territoire;

ATTENDU QU'UN espace culturel a un effet structurant pour le développement de la culture dans chaque territoire;

ATTENDU QUE cet espace sera voué à la production, la diffusion et l'animation professionnelles ou non.

ATTENDU QUE la municipalité souhaite développer son offre pour la population locale et aussi hors de Saint-Raphaël;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE la municipalité de Saint-Raphaël dépose une demande d'aide financière du montant de 50 000\$ auprès de la MRC de Bellechasse dans le cadre de l'appel d'un projet du volet C, Soutien financier équipements et infrastructures culturels, de l'Entente sectorielle de développement de la culture de la Chaudière-Appalaches pour le projet: Aménagement d'un espace culturel intégré au chef-lieu de Saint-Raphaël.
- QUE le conseil s'engage à supporter l'écart entre les coûts des travaux et l'aide financière accordée pour le projet ainsi que les sommes reçues des partenaires financiers, s'il y a lieu.
- QUE Claude Morin, directeur général soit autorisé(e) à signer tous les documents relatifs au volet C de l'Entente sectorielle de développement de la culture de la Chaudière-Appalaches.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-04-66

12.3 - Demande de subvention SOUTIEN FINANCIER ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES CULTURELS

ATTENDU QUE l'objectif général de l'entente est de positionner la Chaudière-Appalaches comme région où la culture est un moteur de dynamisme, de vitalité et d'attractivité. La MRC de Bellechasse souhaite pour cela soutenir financièrement les organismes et municipalités pour qu'ils se dotent d'équipements et infrastructures permettant d'offrir aux citoyens une meilleure offre culturelle. Dans le cadre de l'Entente de développement de la culture Chaudière-Appalaches;

ATTENDU QUE l'objectif d'un espace culturel est d'augmenter l'accès à la culture et de rendre disponibles des activités culturelles, professionnelles ou non;

ATTENDU QU'UN projet admissible doit contribuer à l'avancement de l'objectif général de l'entente.

ATTENDU QU'il vise à soutenir les activités pour une utilisation permanente et sur du long terme le matériel acquis.

ATTENDU QU'il peut s'agir de l'acquisition d'équipements spécialisés (Ex. : support d'exposition, système de son, système d'éclairage, rideaux de scène, praticables...).

ATTENDU QU'il peut s'agir de contribuer au développement d'infrastructures culturelles (Ex. : aménagement de locaux, rénovations), installations et aménagements physiques.

ATTENDU QUE la municipalité souhaite développer son offre pour la population locale et aussi hors de Saint-Raphaël;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE la municipalité de Saint-Raphaël dépose une demande d'aide financière du montant de 10 000\$ auprès de la MRC de Bellechasse dans le cadre de l'appel d'un projet du volet B, Soutien financier équipements et infrastructures culturels, de l'Entente sectorielle de développement de la culture de la Chaudière-Appalaches pour le projet: Amélioration de l'offre audiovisuel dans le cadre des activités culturelles du centre communautaire
- QUE le conseil s'engage à supporter l'écart entre les coûts des travaux et l'aide financière accordée pour le projet ainsi que les sommes reçues des partenaires financiers, s'il y a lieu.
- QUE Claude Morin, directeur général soit autorisé(e) à signer tous les documents relatifs au volet C de l'Entente sectorielle de développement de la culture de la Chaudière-Appalaches.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13 - LÉGISLATION

2024-04-67

13.1 - ADOPTION - Règlement sur la composition du comité d'urbanisme

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 5 mars 2024 ;

ATTENDU qu'une copie du présent règlement était disponible pour les citoyens lors du dépôt du projet à la séance du 5 mars 2024 ;

ATTENDU la nécessité de mettre à jour la réglementation en lien avec la constitution d'un comité d'urbanisme ;

ATTENDU qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil selon les délais prescrit par la loi et que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER le règlement 2024-007 « Règlement constituant un comité d'urbanisme » pour adoption à la prochaine séance du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-04-68

13.2 - AVIS DE MOTION - Projet de Règlement d'emprunt concernant les travaux des stations de pompage (TECQ)

Avis de motion est, par la présente, donné par Gaëtan Roy, qu'il sera déposé à la prochaine assemblée, le règlement no. 2024-008 intitulé :

« Règlement d'emprunt temporaire pour le financement des travaux de rénovations des stations de pompage des eaux usées », servant aux paiements jusqu'à la réception du remboursement par le programme TECQ en mars-avril 2025, tel que lu et reproduit au registre des règlements de la Municipalité.

2024-04-69

13.3 - AVIS PUBLIC / AMENDEMENT - politique d'aliénation des immeubles (ajout de terrain pour vente)

Avis public est, par la présente, donné par Tonia Despont, qu'il sera déposé à la prochaine assemblée, l'amendement permettant d'ajouter 2 terrains disponibles à la vente appartenant à la municipalité, tel qu'il sera lu et reproduit au registre des politiques de la Municipalité.

Les lots à définir sont localisés aux endroits suivants:

- Un lot à définir sur le rang des Fiefs entre 3 692 267 (76, rang des Fiefs) et le lot 3 691 307;
- Un lot à définir sur la rue du Rocher-Fleury attenant au lot 3 692 515 et du lot 3 692 536;

14 - VARIA

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

1. Une question est posée afin de connaître l'état du projet de RPA sur l'ancien terrain du garage municipal. M. le Maire avise les citoyens que le groupe qui pilotait le dossier a pris la décision d'abandonner le projet par manque de financement du gouvernement. Une résolution à cet effet sera déposé au conseil municipal de façon à libérer le terrain pour un éventuel projet.
2. Une question est posée concernant l'ajout d'un trottoir sur la rue Beaudry (portion étroite). Cette question est la même que la demande écrite reçue par courriel. L'espace requis pour un trottoir et 2 voies de circulation n'est pas suffisant pour cette réalisation actuellement. Le projet sera inscrit dans les analyses futures liées au projet de réfection de cette artère.

2024-04-70

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE cette séance ordinaire soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Fermeture à 8:15 heures

Richard Thibault

Claude Morin, Adm.A., c.C.M.C.

Maire

Directeur général et secrétaire-trésorier

Nom.....	Montant
REAL HUOT INC.....	121.37
CIMENT QUÉBEC INC.....	3 090.52
GARAGE J.G. REMILLARD INC.....	5 162.37
FILGO PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTÉE.....	6 919.88
AREO-FEU LIMITEE.....	1 041.65
COMMISSION SCOLAIRE DE LA COTE-DU.....	1 540.67
PAQUET ET FILS.....	1 566.00
CENTRE DE L'AUTO LAVERDIÈRE.....	849.40
METAL L.P.L. ENR.....	74.50
OXYGAZ INC.....	218.46
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.....	347.30
VALERIE BERGERON.....	45.00
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....	150.00
PJB INDUSTRIES INC.....	327.68
ÉQUIPEMENT SMS KOMATSU.....	10 899.63
RENAUD-BRAY.....	41.95
CUATRO ARCHITECTURE.....	1 621.15
CONCEPT NUMÉRIQUE INC. KALLIOPE.....	2 344.34
EQIP SOLUTION GENIE.....	3 221.44
CENTRE D'AQUISITIONS.....	229.95
ÉBENISTERIE FUSION.....	827.82
COMPLEXE SANTE SAINT-RAPHAEL INC.....	2 408.96
BIBLIO RPLTÉE.....	130.33
ASS. DES GESTIONNAIRES EN SÉCURITÉ.....	356.42
RÉSEAU BIBLIO CAPITALE-NAT. ET.....	1 376.29
LE DOMAINE SK S.E.N.C.....	9 083.03
CAUCA.....	3 213.76
MDM PUBLICITÉ.....	5 662.51
LES ENTREPRISES REMILLARD & FILS.....	1 828.03
TRADITION - 8787.....	124.21
CONSTRUCTION RÉNOVATION C.D.T. INC.....	26 457.76
THIBAUT RICHARD.....	45.00
CHABOT ÉDITH.....	194.87
THIBAUT DORILDA.....	300.00
LIBRAIRIE LIVRES EN TÊTE INC.....	75.55
BUROPRO CITATION INC.....	90.56
EXTINCTEURS MONTMAGNY.....	719.17
GROUPE CORRIVEAU.....	891.06

CLOUDLI OMNIVIGIL SOLUTIONS.....	16.01
PROPANE GRG.....	2 455.12
CRÉAPHISTE.....	1 726.53
TRANSPORT L'ORIENT EXPRESS INC.....	1 505.22
AQUATECH INC.....	10 640.36
IMPACT ALARME INC.....	10 322.48
GROUPE CCL.....	599.02
LUC OUELLET ÉLECTRIQUE INC.....	682.72
LOCATION PRINCE INC.....	1 006.03
LES ÉQUIPEMENTS WIL-BE INC.....	2 536.63
ARCHITECTES ROBERGE & LEDUC.....	341.48
TETRA TECH QI INC.....	44 275.51
CHEMCO INC.....	5 702.88
P.A. MORIN IMPRESSIONS DESIGN INC.....	2 950.39
AVANTIS COOPÉRATIVE.....	150.15
TURGEON SOLUTION AFFICHAGE INC.....	459.91
SIMON PARÉ & FILS SENC.....	998.27
PORTES SERVI-PRO INC.1 874.10.....	
MORIN CLAUDE.....	45.00
MÉCANIQUE ÉTIENNE PRÉVOST INC.....	3 248.42
GESTION PJM INC.....	8 316.66
PUROLATOR INC.....	98.13
LG SOLUTIONS ÉLECTRIQUES INC.....	252.30
STÉPHANIE GONTHIER.....	27.00

VOUS VIVEZ DES MOMENTS DIFFICILES?

Stress - Dépression - Conflit - Dépendance - Violence - Inquiétude - Deuil - Séparation

COMPOSEZ LE

811

INFO-SOCIAL

24h, 7 jours

Parlez à un intervenant social
qui sera là pour vous écouter et vous aider.

Bénévolat



Vous désirez vous impliquer auprès de votre communauté et enrichir la qualité de votre milieu de vie ?

Le bénévolat est un geste libre et gratuit qui témoigne d'une communauté forte et unie. La Municipalité est fière de pouvoir compter, année après année, sur de nombreux bénévoles qui s'impliquent généreusement.

Scannez le code QR afin de faire partie du groupe facebook où les besoins en bénévoles sont partagés!



À la recherche d'une solution pour promouvoir vos services !

Il nous reste de la place sur notre page des annonceurs

Publicité dans le journal municipal
Format carte d'affaires : mensuel (30\$)
Format 1/4 page : mensuel (50\$)

Pour plus d'informations, contactez la Municipalité de Saint-Raphael au info@saint-raphael.ca ou 418 243-2853

DOMINIQUE VIEN

Députée
Bellechasse—Les Etchemins—
Lévis

dominique.vien@parl.gc.ca



 Réseau des massothérapeutes professionnels du Québec

Reçu disponible

Emma Benigian

Masso-Kiné-Naturo-Orthopédeute

Douleurs musculaires
Raideurs articulaires
Massages de détente
Massages pour femmes enceintes
Soins des pieds

4, Avenue Philippe-Asselin, Saint-Raphaël
Rév. : 418 705-0708 Cell. : 418 261-7883



MERCI À NOS ANNONCEURS

Clinique de Masso-Kinéthérapeute



Chez Donalda

France Roy
Masso-Kinéthérapeute
3, Avenue Beaudry, St-Raphaël

418 705-4212
Sur rendez-vous seulement
Reçu disponible



création **infographique**

creaphiste

L'art de rendre votre image unique

7, rue Thibault
Armagh, Qc G0R 1A0

Mélanie Pelletier
Tél.: 418 466 1311
creaphiste@videotron.ca



**CONSTRUCTION-
RÉNOVATION
C.P.T. INC.**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
418 243-2422
Cell. : 418 805-5835
construction-cdt@outlook.com

construction-renovationcdt.com

367, Boulevard St-Pierre
St-Raphaël QC G0R 4C0
R.B.Q. : 5671-9586-01

- TOITURE • PORTES ET FENÊTRES
- PATIO • CABANON • MAISON NEUVE
- FINITION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE



ÉTUDES ET PLANS
POUR
INSTALLATION SEPTIQUE ET PUIES

C.P. 620
Saint-Michel-de-Bellechasse, QC
G0R 3S0

Services-conseils en
traitement des eaux
usées et captage des
eaux souterraines

Tél. : 418 884.1808
Numéro sans frais : 1 (877) 274.1536
info@ebpecosol.ca

CRÉDIT D'IMPÔT DISPONIBLE

Lajoie

Ferme horticole | Paysagistes

**La destination pour
votre espace vert**

Jardinerie
Aménagement paysager
Entretien paysager

Horaires de la jardinerie
Lundi au dimanche
9h00 à 17h00

Infolettre

Visitez le
www.famillejajoie.com pour
vous inscrire et recevoir en
primeur:

- Circulaires
- Informations privilégiées
- Calendrier d'activités

sème
Lajoie



Mai 2024



Badminton

Libre sous réservation à la municipalité. 19h à 21h



Viactive

13h30, centre communautaire



Bibliothèque

Mardi et mercredi: 18h30 à 20h
88, rue du Foyer



MOVE
École de danse

Danse enfantine

18h à 18h45



Danse country

Débutant de 19h à 20h
Intermédiaire de 20h à 21h



Pickleball

Lundi 9h à 11h
Vendredi 9h à 11h



Dard

Vendredi 19h

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		1 2IEME VERSEMENT DES TAXES 18H : SPORTS VARIÉS AU GYMNASSE POUR LES ADOS	2	3	4	5
6	7	8 18H : SPORTS VARIÉS AU GYMNASSE POUR LES ADOS	9	10	11	12
13	14	15 18H : SPORTS VARIÉS AU GYMNASSE POUR LES ADOS	16	17 19H : SOIRÉE PATINS À ROULETTES	18 FÊTE DU VILLAGE ! DE 10H À 14H AU PARC DU MILLÉNAIRE	19 13H : GRAND TOURNOI DE JOFFRE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
20	21	22 18H : SPORTS VARIÉS AU GYMNASSE POUR LES ADOS	23	24	25	26
27	28	29 18H : SPORTS VARIÉS AU GYMNASSE POUR LES ADOS	30	31		23 JUN : FÊTE NATIONALE DE SAINT-RAPHAËL !

Fête Nationale

Saint-Raphaël



23 juin
23 juin prochain

sur le terrain des loisirs (104 rue du foyer)

Programmation
complète à venir

Soirée musicale
dès 18h30 jusqu'à 23h

Jeux gonflables,
feux de joie
et feux d'artifices

